

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Valence - BUT - Réseaux et télécommunications

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Valence - BUT - Réseaux et télécommunications (3647)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Valence - BUT - Réseaux et télécommunications (3647)	Jury par défaut	Autres candidats	26	700	448	333	29
		Bacheliers technologiques toutes séries	26	310	187	187	27

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Valence - BUT - Réseaux et télécommunications (3647)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	95	45	38	5	17,2 %
			Masculin	605	403	295	24	82,8 %
			Total	700	448	333	29	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	35	10	10	4	14,8 %
			Masculin	275	177	177	23	85,2 %
			Total	310	187	187	27	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Valence - BUT - Réseaux et télécommunications (3647)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	14	1	0	0	0 %
				Sans mention	233	112	50	7	24,1 %
				AB	239	210	158	12	41,4 %
				B	106	98	98	10	34,5 %
				TB	26	25	25	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	619	447	332	29	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	7	0	0	0	
				AB	9	0	0	0	
				B	12	0	0	0	
				TB	6	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	35	1	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	18	0	0	0	
				AB	12	0	0	0	
				B	11	0	0	0	
				TB	3	0	0	0	
				Total	44	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	9	1	1	0	0 %
				Sans mention	119	39	39	7	25,9 %
				AB	121	88	88	13	48,1 %
				B	50	48	48	6	22,2 %
				TB	11	11	11	1	3,7 %
				Total	310	187	187	27	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Valence - BUT - Réseaux et télécommunications (3647)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	507	372	280	23	79,3 %
			En réorientation	113	68	50	5	17,2 %
			Non scolarisés	41	6	2	1	3,4 %
			Scolarité étrangère	32	0	0	0	0 %
			Autres	7	2	1	0	0 %
			Total	700	448	333	29	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	263	165	165	23	85,2 %
			En réorientation	35	21	21	4	14,8 %
			Non scolarisés	11	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	310	187	187	27	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Valence - BUT - Réseaux et télécommunications (3647)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	271	227	184	18
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	158	134	100	6
			Autres doublettes	147	81	45	3
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	250	178	178	23
			Autres doublettes	49	7	7	4

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Valence - BUT - Réseaux et télécommunications (3647)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	47 %	51,4 %	55,9 %	66,7 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	27,4 %	30,3 %	30,4 %	22,2 %
		Autres doublettes	25,5 %	18,3 %	13,7 %	11,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Valence - BUT - Réseaux et télécommunications (3647)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	83,6 %	96,2 %	96,2 %	85,2 %
		Autres doublettes	16,4 %	3,8 %	3,8 %	14,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes des bulletins de première et de terminale	Notes dans les enseignements de mathématiques, physique, SVT et options scientifiques suivies	Essentiel
	Notes des bulletins de première et de terminale	Note d'Anglais	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations relatives au comportement du candidat	Fiche Avenir, appréciations des enseignants	Très important
Savoir-être	Appréciations relatives au comportement du candidat	Fiche avenir, appréciations des enseignants	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du candidat	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Motivation du candidat	Projet de formation motivé, centres d'interets	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Mgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un premier traitement algorithmique permet, **à partir des données quantitatives, de la fiche avenir, et des modulations liées aux choix des spécialités**, de calculer une note quantitative attribuée aux candidats. Les notes et modulations prises en compte sont déterminées, par la commission d'examen des vœux (CEV). **Une note inférieure au seuil fixé par la CEV conduit à ne pas étudier le dossier et ne pas classer le candidat.**

Les candidats ayant passé cette première sélection sont évalués par la CEV et une note qualitative est fixée au regard des différents critères cités dans les conseils aux candidats. Cette note vient moduler la première note pouvant faire passer la note globale sous le seuil fixé par la CEV. **Si le candidat passe sous le seuil, il ne sera pas classé.** Au-delà de ce seuil il recevra une proposition d'admission.

Une réunion finale d'harmonisation des examinateurs de la CEV permet d'ajuster le seuil en fonction des biais constatés.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères d'examen sont prioritairement :

- **Notes des bulletins** de première et de terminale (notamment les matières scientifiques);
- **Appréciations relatives au comportement** du candidat (remarques des enseignants, avis du conseil, absences...);
- **Motivation du candidat** (éléments relatifs au projet professionnel, goût pour les sciences du numérique...).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux s'accorde à dire que **les appréciations des bulletins de première et de terminale sont l'un des éléments déterminants dans la note finale attribuée par le recruteur.**

Elle se concentre sur les appréciations des bulletins (**comportement, absences, travail**) mais également sur les notes obtenues dans **les matières scientifiques, l'anglais** ainsi que les spécialités (EDS) ou options scientifiques choisies.

La lettre de motivation s'appuyant sur **les expériences, les implications au sein d'associations ou les réalisations du candidat dans le domaine du numérique** constitue également un critère important, car elle permet de montrer la volonté d'intégrer le BUT - Réseaux et télécommunications.

La participation à certains événements de sensibilisation à la cybersécurité comme le [MOOC SecNumacadémie de l'ANSSI](#) ou la participation à des cyber-challenges ([CSAW](#), [TryHackMe](#), [RootMe](#), ...) est positivement appréciée par le recruteur.

Signature :

Jean-Yves JUBAN,

Directeur de l'établissement I.U.T de Valence